

Communiqué de presse

Paris, 19 février 2010

Rectificatif à l'avis de réunion valant avis de convocation pour l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2010

Züblin Immobilière France fera paraître au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) du mercredi 24 février 2010 un rectificatif à l'avis de réunion valant avis de convocation pour l'assemblée générale extraordinaire prévue pour le 31 mars 2010 à 10 heures 30, à Paris (centre d'affaires Paris Victoire, situé au 52, rue de la Victoire - 75009 Paris), tel que cet avis a été publié au Bulletin des annonces légales obligatoires n° 22 du 19 février 2010, avec l'ensemble des projets de résolutions.

Dans la première résolution (Réduction du capital social motivée par des pertes), au premier paragraphe, au lieu de :

« de réduire le capital social d'un montant de 39 982 202,75 euros par affectation partielle du poste « report à nouveau » qui est ainsi porté de -60 533 878,26 euros à -20 551 675,51 euros »,

il convient de lire :

« de réduire le capital social d'un montant de 38 982 202,75 euros par affectation partielle du poste « report à nouveau » qui est ainsi porté de -60 533 878,26 euros à - 21 551 675,51 euros ».

Disponibilité des documents

L'ensemble des informations techniques et juridiques relatif à l'Assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2010 sera disponible sur le site Internet de la Société www.zueblin.fr dans la rubrique Finance/Assemblées générales dans les délais respectant la réglementation en vigueur.

Contacts

Eric Berlizon, Directeur administratif et financier, Züblin Immobilière France

52, rue de la Victoire, 75009 Paris

Tél. +33 (0)1 40 82 72 40, info@zueblin.fr

Pour plus d'informations, visitez le site web de la Société : www.zueblin.fr

Steve Grobet, Dusan Oresansky, NewCap., Communication financière

Tél. +33 (0)1 44 71 94 94, Fax +33 (0)1 44 71 94 90, Email : zueblin@newcap.fr

A propos de Züblin Immobilière France

Züblin Immobilière France est une société foncière cotée ayant opté pour le statut SIIC, qui investit dans l'immobilier de bureaux. Son patrimoine immobilier est constitué de 8 immeubles de bureaux, situés en région parisienne, à Lyon et à Marseille.

Les actions de Züblin Immobilière France sont cotées sur le Compartiment C d'Euronext Paris, marché du Groupe Nyse Euronext – ISIN : FR0010298901

Ce communiqué ne doit pas être diffusé aux Etats-Unis, au Canada, en Italie, en Australie ou au Japon.

Ce communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'un ordre d'achat d'actions Züblin Immobilière France aux Etats-Unis d'Amérique ni dans tout autre pays où une telle offre serait contraire aux lois et règlements applicables. Les actions Züblin Immobilière France n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act de 1933").

Züblin Immobilière France n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions Züblin Immobilière France au titre du Securities Act de 1933, ou de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis d'Amérique.

Les actions ne sont disponibles et ne pourront être offertes ou émises qu'aux personnes habilitées et toute offre, sollicitation ou accord en vue de l'achat des actions existantes ou de la souscription des actions nouvelles ne pourra être réalisé qu'avec des personnes habilitées.

Aucune autre personne ne doit s'en remettre à ce communiqué. La diffusion du présent communiqué ou de tout autre document lié à la société doit être réalisée dans le respect des règles précitées.

Ce communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation ou une incitation à investir.

La distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation de la législation applicable.